

Numéro spécial sur la caisse unique

NON à l'initiative « Pour une caisse maladie publique »

Assureurs

Dans le monde entier, on envie notre système de santé, extrêmement bien conçu et sur lequel toute la population peut compter en cas de maladie. En raison toutefois de prestations qui ne cessent de s'améliorer et d'une durée de vie qui s'allonge, il n'est pas épargné par l'augmentation des coûts. Mais grâce à un contrôle strict des assureurs-maladie, cette croissance des coûts a pu être freinée et la charge répartie de manière équilibrée.

L'assurance-maladie obligatoire assortie d'une bonne dose de concurrence a fait ses preuves : d'une part, elle garantit aux citoyens suisses ce qu'ils demandent, c'est-à-dire des prestations de qualité et beaucoup de liberté – que ce soit dans le choix

Il faut préserver notre remarquable système de santé

du médecin, de l'assureur ou du modèle d'assurance. D'autre part, la solidarité sociale, nécessaire, est assurée pas le mécanisme des réductions de primes.

Chacun aujourd'hui peut changer d'assureur. Chacun peut choisir une assurance de base avantageuse ou opter pour un assureur offrant des services plus étendus. Chacun peut faire usage de modèles incitant à économiser. Et surtout, chaque patient obtient, dans le cadre de l'assurance de base telle qu'elle existe actuellement, des soins et des traitements efficaces et de qualité.

Avec l'introduction d'une caisse unique, tous ces avantages seraient anéantis.

Editorial

Mesdames, Messieurs,

L'initiative populaire « Pour une caisse maladie publique » a été déposée le 23 mai 2012. Après que le peuple a déjà rejeté à trois reprises des projets similaires (en 1994, en 2003 et enfin en 2007, date à laquelle l'initiative « Pour une caisse maladie unique et sociale » a été refusée par 71,2% des votants), voilà que la gauche revient une nouvelle fois sur le sujet et cherche à étatiser le système de santé en instituant une caisse-maladie monopolistique.

Le loup dans la bergerie ...

Alors qu'en 2007, on voulait des primes fixées en fonction des revenus, le nouveau projet entend maintenir le système de la prime par tête. Il n'en reste pas moins qu'il prône un modèle centralisé, avec une prime unique, fixée par l'Etat.

... plutôt qu'un contrôle des coûts et des incitations à économiser

Les Suisses et les Suissesses devraient alors renoncer à choisir leur caisse maladie pour être rattachés de manière contraignante à une caisse centrale unique. Ce serait la mort des assureurs privés dans l'assurance de base. Les primes seraient fixées par les agences cantonales ou régionales et le libre choix de l'assureur serait réduit à néant.

Ce que nous souhaitons vous démontrer dans cette newsletter, c'est l'importance et le rôle d'assureurs évoluant dans un contexte concurrentiel : strict contrôle des coûts et financement assuré, mais aussi synergies entre offre complémentaire et offre obligatoire, qui ménagent les budgets de tous les assurés. En outre, vous aurez un aperçu de tout ce que les auteurs de l'initiative vous cachent.

Nous œuvrons en faveur d'un système de santé libéral, axé sur la concurrence, la liberté de choix et la qualité. Devenez membre du Forum Santé pour Tous (voir les modalités d'inscription au verso).

**Chantal Balet, Co-Présidente
du Forum Santé pour Tous**
**Alex Kuprecht, Co-Président
du Forum Santé pour Tous**

Caisse unique

Les auteurs de l'initiative promettent aux assurés des primes plus basses, leur faisant croire par là qu'ils obtiendraient des prestations aussi bonnes en payant moins.

C'est un mensonge. Les primes doivent être fixées de manière à couvrir les coûts. Ce qui fait grimper les coûts dans le système de santé, ce sont le vieillissement de la population, le renouvellement de l'offre et les exigences accrues des patients. Faire des assureurs les boucs émissaires ne sert à rien.

En réalité, les coûts administratifs des assureurs-maladie ne représentent que 5% du total, ce qui est également une conséquence des synergies existant entre assurance complémentaire et assurance obligatoire (économies

Ce que la Gauche ne vous dit pas

Il vaut la peine de jeter un œil sur la nouvelle organisation esquissée dans l'initiative. L'organe de direction serait constitué de représentants de la Confédération, des cantons, des fournisseurs de prestations et des assurés, ce qui déboucherait sur d'insolubles conflits d'intérêt. Voici ce qu'entraînerait l'initiative :

- **Baisse de la qualité** : qui se trouve en situation de concurrence doit viser la meilleure qualité possible. Une assurance monopolistique irait en sens contraire.
- **Tarifs orientés à la hausse** : les primes, loin de diminuer, auraient au contraire tendance à augmenter, car les fournisseurs de prestations, au nombre desquels figurent les collectivités publiques, en tant qu'exploitants d'hôpitaux, seraient tentés de relever les tarifs au maximum. L'incitation à négocier des tarifs qui relâcheraient autant que faire se peut la pression sur les primes serait largement vidée de sa substance.

Coûts plus élevés, primes en hausse, moins de prestations

chiffrées à quelque 500 millions de francs).

Avec une caisse unique, ces économies disparaîtraient et un appareil d'Etat gigantesque serait mis en place, qu'il faudrait financer. Les primes prendraient alors l'ascenseur et, si l'on voulait renverser cette tendance, il faudrait alors soit réduire fortement le catalogue des prestations assurées, soit injecter des fonds provenant de l'impôt.

En tant que caisse monopolistique avec des agences régionales, la caisse publique conduirait à une étatisation de la médecine, un rationnement progressif et finalement à une médecine à deux vitesses. Cela ne concorde nullement avec les aspirations des Suisses et des Suissesses.

- **Pas d'incitation à économiser** : celui qui se trouve dans un milieu concurrentiel doit sans relâche offrir des produits innovants à des prix attractifs. Une caisse unique irait à fins contraires, les assurés n'ayant plus la possibilité de changer d'assureur.
- **Déresponsabilisation** : aujourd'hui, chaque assuré peut optimiser sa prime par le truchement du choix des franchises. Cela renforce la responsabilité et freine la tendance aux consultations inutiles. Les franchises seraient-elles encore possibles avec l'initiative ? Cette dernière laisse la question ouverte.
- **Coûts administratifs plus élevés** : les coûts administratifs seraient pour le moins doublés, parce qu'il n'y aurait plus de synergies entre l'assurance obligatoire et l'assurance complémentaire et parce qu'il faudrait ériger tout un appareil d'Etat pour gérer ce nouveau système.

Manifestations

Merci de noter dans vos agendas les manifestations suivantes, au cours desquelles vous pourrez entendre, en soirée, des conférenciers de renom et échanger avec eux sur des thèmes actuels en matière de politique de la santé.

Le Forum Santé pour Tous à :

- **Genève**
30 août 2012, 18h00
Fédération des Entreprises Romandes
**Révision LAMal :
Correction des primes payées –
Quelle solution ?**
- **Bâle**
12 septembre 2012, 18h00
Restaurant Schlüsselzunft
**Mehr Praxiseröffnungen:
Die Folgen und die Massnahmen**
- **Aarau**
2 octobre 2012, 18h00
Einheitskasse

Vous trouverez toutes les informations relatives à ces manifestations, de même que des communiqués de presse et d'autres documents de référence sur le site :

www.santepourtous.ch

Devenez membre!

Le Forum Santé pour Tous, qui œuvre en faveur d'un système de santé libéral, vous informe en permanence et organise pour vous différentes manifestations.

Nous nous réjouissons de vous compter bientôt parmi nos membres. Contactez-nous à l'adresse suivante : contact@santepourtous.ch

C'est bien volontiers que nous vous transmettrons toute documentation dont vous pourriez avoir besoin.